

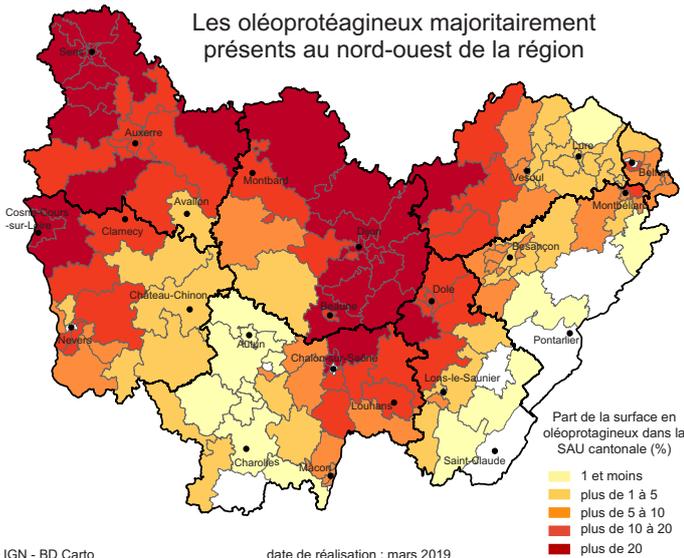
Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Mai 2019

LA FILIÈRE OLÉOPROTÉAGINEUX

La production



© IGN - BD Carto
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

date de réalisation : mars 2019
source : Registre parcellaire graphique 2018

Un hectare de SAU sur dix consacré aux oléoprotéagineux

	Surfaces 2017-2018 (ha)	Surfaces moyennes 2013-2017 (ha)	Rendements 2018 (qx/ha)	Rendements moyens 2013-2017 (qx/ha)
Colza et navette	189 513	193 221	30	33
Tournesol	17 499	20 828	24	22
Soja	34 623	24 550	21	27
Pois protéagineux	15 374	15 700	36	32
Féverole	2 754	2 747	24	20

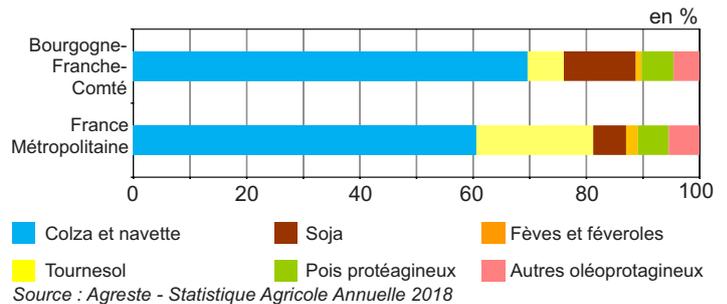
Source: Agreste- Statistique Agricole Annuelle 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux



Source : RPG 2018

Répartition de la sole oléoprotéagineuse en 2017-2018



En 2017-2018, avec 269 855 ha, les oléoprotéagineux couvrent 10 % de la Surface Agricole Utile (SAU) régionale. Elle progresse de 18 000 ha par rapport à 2016-2017. La Côte-d'Or et l'Yonne sont les principaux producteurs et détiennent 61 % des surfaces de la région. Avec 189 685 ha déclarés à la PAC en 2018, la Bourgogne-Franche-Comté cultive 12 % de la sole nationale de colza. En 2017, la culture perdait du terrain dans la région compte tenu de résistances aux insecticides apparues à partir de 2016. En 2018, la surface en colza progresse à nouveau sans toutefois atteindre les surfaces de 2016 soit 197 000 ha. Depuis 2008, les surfaces de soja augmentent régulièrement pour atteindre 34 500 ha en 2018 soit près du quart de la sole française de soja. La Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région productrice de France derrière l'Occitanie. A l'inverse, le tournesol perd du terrain dans la région malgré une hausse des surfaces en 2018. Avec 17 650 hectares cultivés cette année, la culture a perdu presque la moitié de sa surface depuis 2010.

Avec 20 000 hectares, la sole de protéagineux fléchit un peu cette année. Néanmoins, depuis 2013, elle augmente de 8 000 ha. L'Yonne et la Côte-d'Or sont les deux principaux départements producteurs de notre région avec respectivement 57 % et un quart des surfaces. A l'est de la région, les protéagineux sont essentiellement fourragers et autoconsommés. Les pois représentent 84 % des protéagineux cultivés dans notre région. Au total, 743 400 tonnes d'oléoprotéagineux ont été produites en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté.

Un quart des exploitations cultive des oléagineux

	2000	2010	2013
Exploitations avec oléagineux	12 674	7 709	7 308
<i>dont moyennes et grandes</i>	12 035	7 310	7 049
<i>dont spécialisées (OTEX 1516)</i>	6 636	4 581	4 484
Exploitations avec protéagineux	1 419	1 673	1 170
<i>dont moyennes et grandes</i>	1 370	1 638	1 164
<i>dont spécialisées (OTEX 1516)</i>	900	1 077	725

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

L'organisation économique

La coopération est largement majoritaire avec d'importants sites d'entreprises de collecte: Dijon Céréales, Interval, Ynovaé, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, la COCEBI, 110 Bourgogne. Le 1er janvier 2018, Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise créent une union de services, Alliance BFC. Centrée sur l'innovation, elle doit développer de la valeur ajoutée sur les exploitations à travers de nouvelles filières ou des projets de diversification. Le négoce est également présent dans la région: Ets Bresson, Groupe Soufflet, Ruzé, Giroux, Faivre, Jacquot, Thiébaud, Senograin.

La région Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région de France pour la production de soja derrière l'Occitanie. Depuis 2008, les surfaces en soja augmentent régulièrement pour atteindre 31 065 ha en 2017 soit plus du quart de la sole française.

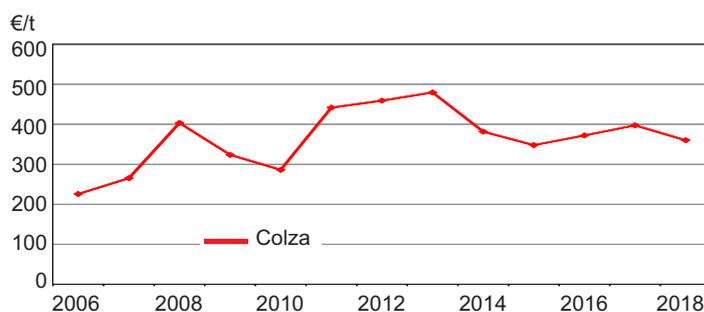
Ce développement est lié à une attente des filières animales, en particulier les producteurs de lait AOP Massif du Jura, dont le cahier des charges proscrit l'utilisation de produits OGM pour l'alimentation du bétail.

	Production 2018 (t)	Evolution par rapport à 2013-2017 (%)	Collecte 2017-2018 (t)	Prix moyen payé aux producteurs * 2017-2018 (€/t)
Colza et navette	578 245	- 7 %	646 561	346,25
Tournesol	43 072	- 6 %	48 645	312,95
Soja	73 660	13 %	86 894	341,37
Pois protéagineux	61 509	33 %	49 983	171,89

* Prix de la campagne de commercialisation du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Sources : Statistique Agricole Annuelle, FranceAgrimer

Cotation du colza de 2006 à 2018 - FOB Moselle



Source : Dijon Céréales

Les signes et démarches de qualité

En 2017, 7 440 ha d'oléoprotéagineux sont conduits en agriculture biologique ou sont en cours de conversion soit une augmentation de 15 % et 1 000 ha par rapport à 2016.

Début mai 2018, la coopérative Terre Comtoise a inauguré une unité de fabrication d'aliments non OGM dédiée aux filières viande et lait. L'enjeu est de développer et valoriser les ressources locales qui offrent des garanties de qualité sanitaire et nutritionnelle ainsi que la traçabilité attendue notamment par les filières avec lesquelles Terre Comtoise travaille. La fabrication d'aliments est en effet engagée dans plusieurs démarches de qualité, dont les cahiers des charges des AOP fromagères du massif du Jura, qui imposent la non utilisation d'OGM dans l'alimentation du bétail. La spécialisation des unités de fabrication (1 unité OGM / 1 unité non OGM) sur le site de Dannemarie sur Crête permettra une meilleure maîtrise des procédés de fabrication et une garantie de respect des cahiers des charges des AOP locales. La filière lait conventionnelle développe également une segmentation avec un lait produit à partir d'aliments non OGM. Actuellement, la volonté des acteurs de la filière est de développer des cultures à bas niveau d'intrants telles que le lin ou le chanvre.

La transformation

Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terres d'Alliance et Terres Comtoises se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône qui a démarré en 2014. Actuellement, il triture annuellement 65 000 t de graines de colza et de soja. Cette unité de transformation fabrique des tourteaux gras et très secs en raison de son procédé d'extraction sans solvant, utilisés par les industries de fabrication d'aliments du bétail de la région. L'huile produite est principalement destinée aux marchés de l'alimentation du bétail, des agro-carburants et de l'alimentation humaine, locaux et internationaux.

Le colza bourguignon s'intègre aux projets de fabrication de diester avec, pour le colza septentrional, le site du Mériot (10) dont la nouvelle usine peut triturer 1,1 Mt de graines de colza. Il produit à la fois du biodiesel et des tourteaux destinés à l'alimentation animale. Le colza de Bourgogne du sud est destiné au site de Sète (34) pour la trituration destinée à la fabrication de diester. Les établissements Chays-Moulin d'Avanne (25) devraient atteindre une capacité de traitement des oléagineux de près de 9 000 tonnes.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Mai 2019



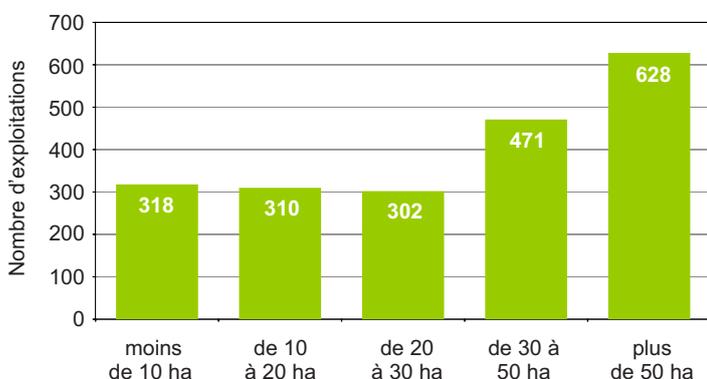
LA FILIÈRE OLÉOPROTÉAGINEUX

Superficies en oléoprotéagineux en Bourgogne-Franche-Comté en 2017-2018

	Colza et navette	Tournesol	Soja	Fèves et féveroles	Pois protéagineux	Autres oléoprotéagineux	Total
Côte-d'Or	57 120	4 900	9 975	550	4 700	4 215	81 460
Doubs	2 500	90	1 700	10	80	0	4 380
Jura	6 400	400	6 600	80	200	0	13 680
Nièvre	26 060	4 500	870	600	1 800	150	33 980
Haute-Saône	21 030	610	5 400	210	310	0	27 560
Saône-et-Loire	14 015	750	9 000	130	440	355	24 690
Yonne	61 530	6 400	800	1 300	9 400	1 160	80 590
Territoire de Belfort	1 030	0	110	0	0	5	1 145

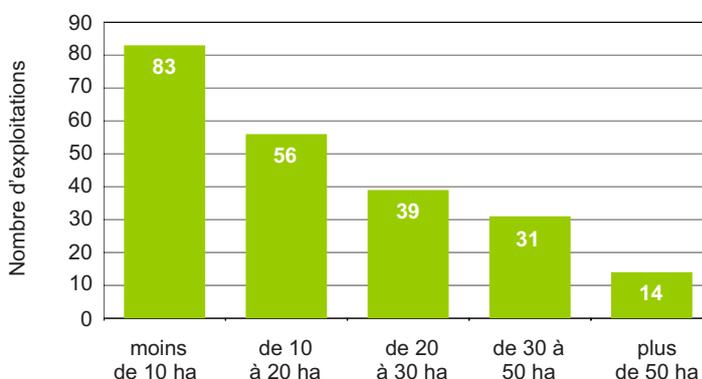
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Côte-d'Or



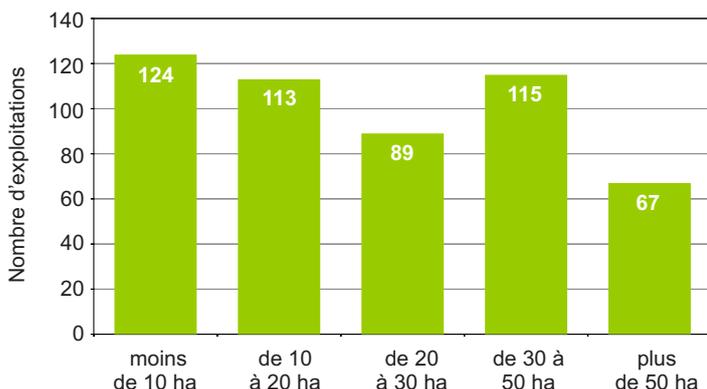
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département du Doubs



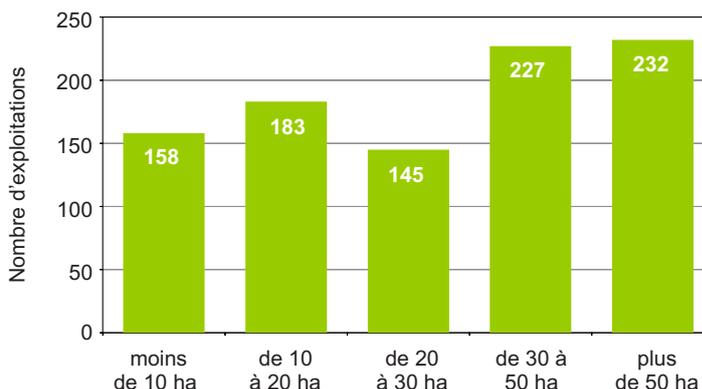
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département du Jura



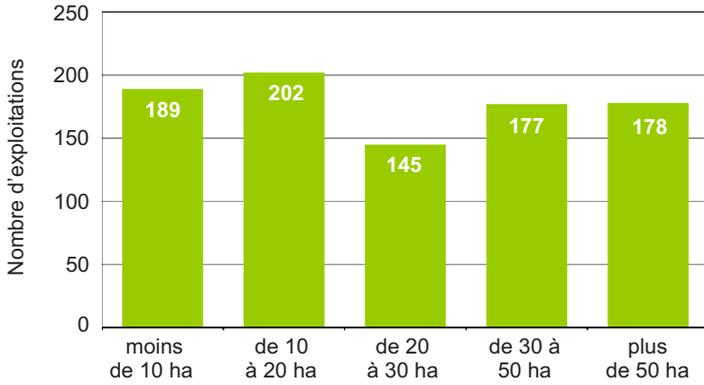
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Nièvre



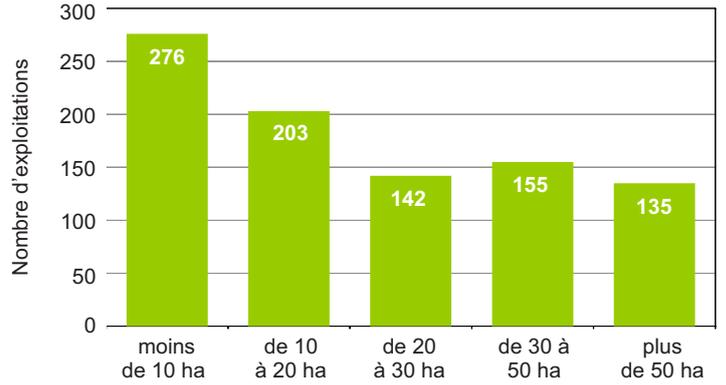
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Haute-Saône



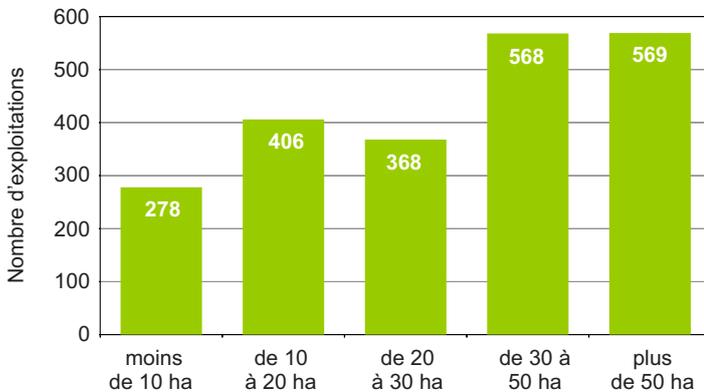
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de la Saône-et-Loire



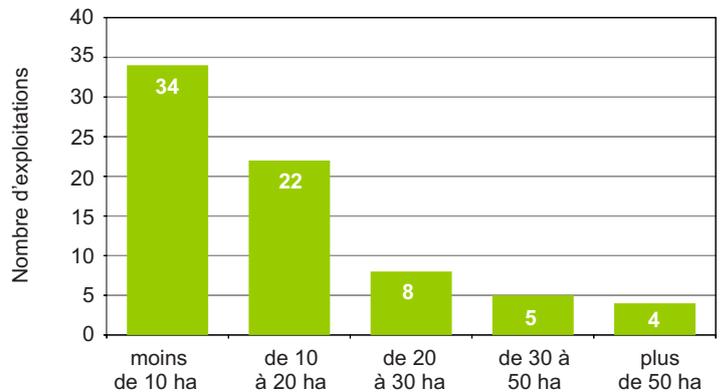
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Département de l'Yonne



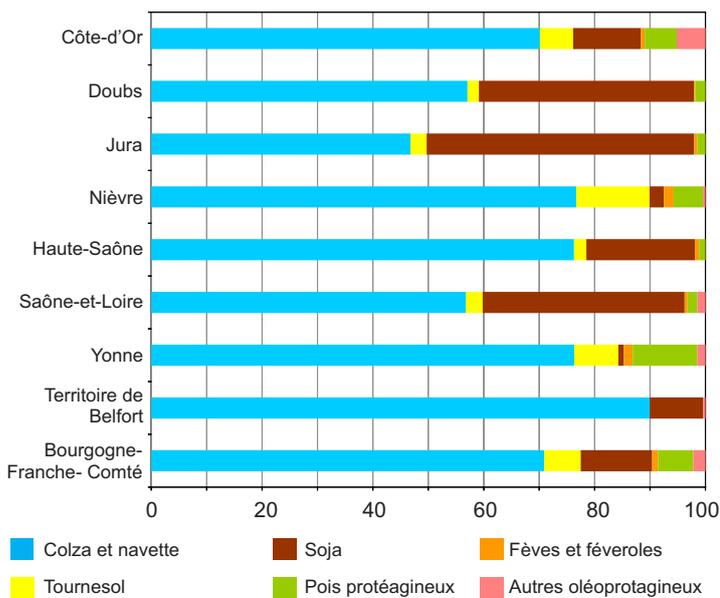
Source : RPG 2018

Répartition des exploitations selon leur surface en oléoprotéagineux - Territoire de Belfort



Source : RPG 2018

Répartition de la sole oléoprotéagineuse en Bourgogne-Franche-Comté en 2017-2018



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2018

Rendements en oléoprotéagineux des exploitations en Bourgogne-Franche-Comté en 2018

En qx/ha	Colza et navette	Tournesol	Soja	Féveroles	Pois protéagineux
Côte-d'Or	29	25	24	30	35
Doubs	31	14	14	35	30
Jura	31	26	19	15	37
Nièvre	27	22	22	20	32
Haute-Saône	33	21	17	12	35
Saône-et-Loire	32	33	24	25	34
Yonne	32	25	23	25	38
Territoire de Belfort	34	nd	18	nd	nd

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2018

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

© Agreste 2019

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet